

Le 11 février 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DÉVOILE SA NOUVELLE CAMPAGNE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le conseil départemental dévoile une nouvelle campagne d'affichage visant à sensibiliser les habitants de milieu urbain ou non-urbain à la nécessité d'être visibles des automobilistes la nuit. Le département veut rappeler l'importance de l'équipement réfléchissant pour la sécurité de tous. Cette campagne positive et incitative est construite autour de deux slogans impactant et souriants pour aider à la mémorisation du message.

Avec cette nouvelle campagne, le conseil départemental prend le parti d'une communication positive qui s'ancre dans une démarche préventive en rappelant l'importance de l'équipement réfléchissant afin d'être vus au loin des automobilistes. Se déplacer la nuit, à pied ou à deux-roues (motorisé ou non), dans un environnement peu ou mal éclairé requiert quelques précautions, que le département tend à rappeler pour la sécurité de tous.

Deux slogans portent cette campagne « La nuit aime ceux qui brillent » et « Comment briller en soirée ». Positifs, incitatifs et souriants, avec un jeu de mots fort, ils ont été pensés pour aider à la mémorisation du message.

Cette campagne est à retrouver sur les abribus, les réseaux sociaux et la façade du conseil départemental de Loir-et-Cher du 4 février au 15 mars.



CONTACT PRESSE

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – cassandra.guillot@departement41.fr – 06 07 27 04 65
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12